



# Haut Lignon

Journal de la Communauté de Communes



Novembre 2007 • N° 9

Accueil et découverte...

# Sommaire

- P3 José Manuel BARROSO un hôte de marque pour le Plateau
- P4 à 8 Comptes-rendus des conseils communautaires
- P9 Précisions sur les ventes de terrains - Une nouvelle entrée pour la CCHL
- P10 à 13 Un site internet en ligne - Au fil des actions communautaires de 2001 à 2007
- P14 Championnats de France de Cyclisme Handisport sur route
- P15 Interfolk 2007 en Haut-Lignon - Championnat de France «Juniors 2007» de pêche à la mouche
- P16 Finale départementale de labour
- P16 à 17 La Coupe du Monde de Rugby : Le Portugal sur notre territoire
- P17 à 18 Rallye du Haut-Lignon
- P18 Foire forestière du Haut-Lignon
- P19 à 20 Actions forestières sur le Haut-Lignon, résultats et avenir
- P 20 S.P.A.N.C., service public d'assainissement non collectif
- P21 Travaux d'aménagements hydrauliques - Le Haut-Lignon accueille les journalistes nationaux
- P22 à 23 Bilan des quatre années d'animation de l'O.P.A.H.

## Editorial «Sport en Haut-Lignon»

*Il ne sera pas de mon propos de dresser une liste exhaustive de tous les évènements sportifs de qualité qui se sont déroulés sur notre territoire depuis le début de l'année 2007 mais bien de mettre en valeur trois compétitions d'envergure nationale ou internationale.*

*Championnat de France juniors de pêche à la mouche sur le parcours de l'AAPPMA La Truite du Lignon, qualificatif pour les championnats du monde qui se sont déroulés cet été dans le Montana, aux Etats-Unis. L'équipe sélectionnée a remporté le dit Championnat du Monde, chapeau.*

*Championnats de France de Cyclisme Handisport sur route qui a révélé, non pas le champion que l'on connaissait, mais un formidable organisateur accompagné de son épouse à qui il faut rendre hommage. Il a su tirer toute une équipe de bénévoles et d'élus dans son sillage, tant son enthousiasme est communicatif et de bon aloi, j'ai cité Didier MANEVAL. Grâce à lui, mais bien entendu à tous, le territoire a pu vivre de formidables Championnats de France au terme desquels les vainqueurs et vaincus se sont plu à reconnaître qu'ils avaient vécu, chez nous, un moment fort de leur vie sportive et de leur vie tout court.*

*La cerise sur le gâteau a été la base d'entraînement de l'équipe du Portugal pour la coupe du Monde de Rugby. Par son dynamisme, Julien MELIN a su convaincre les plus sceptiques et a permis au territoire de vivre un moment très fort durant les poules qualificatives. Notre petit poucet a fait très bonne figure et nous ne pouvons qu'être fiers de l'avoir accueilli. Les joueurs et les dirigeants nous ont apportés en retour, leur gentillesse, leur joie de vivre communicative, leur esprit «rugby» fait de bonne humeur, d'ardeur au combat et de respect de l'autre. Qu'ils en soient remerciés ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de l'évènement. N'oublions pas que c'est grâce à la présence de l'équipe du Portugal que nous avons pu accueillir sur notre territoire José Manuel BARROSO, Président de la Commission Européenne, qui nous pouvons en être sûrs, n'oubliera pas ce petit coin d'Europe.*

*Pour terminer, un constat, notre territoire possède tous les atouts et toutes les structures nécessaires à l'accueil de manifestations sportives de haut niveau car on pourrait encore citer, le championnat international cadets en tennis, les entraînements des équipes professionnelles de football de Dijon, Clermont-Ferrand ou Gueugnon, le Grand Prix d'Auvergne de golf et d'autres manifestations. Pourquoi pas, demain, un championnat de boules lyonnaises ou de pétanque, un grand prix cycliste en ligne, un marathon, etc. Le sport est un vecteur économique important dans notre société, essayons de profiter de la qualité de nos structures pour créer d'autres activités et d'autres emplois, nous en avons besoin.*

Jean-Paul GOYET,  
président de la commission «Communication».

# José Manuel BARROSO, un hôte de marque pour le Plateau

Le président de la commission européenne était présent sur le plateau pour donner le coup d'envoi des manifestations autour de l'accueil de l'équipe du Portugal.

A l'invitation du commissaire Jacques BARROT, il a saisi l'occasion de rencontrer les joueurs. Il faut dire que trois cousins de son épouse, sont membres de l'équipe portugaise de rugby.

José Manuel BARROSO et son épouse ont été accueillis en mairie de Tence par Jacqueline DECULTIS, puis la nombreuse délégation a été reçue sur le stade Jo Maso par le président de la fédération française de rugby, Bernard LAPASSET et Syd MILLAR vice-président de l'IRB. Après avoir frappé et réussi un magistral coup de pied de transformation, José Manuel BARROSO s'est longuement entretenu avec les joueurs devant une foule nombreuse. La seconde étape de la visite avait lieu au Chambon-sur-Lignon pour un parcours de la mémoire entre la maison des Roches et un retour en train à la gare du Chambon-sur-Lignon. L'occasion pour Gérard BOLLON de revenir sur le sens de la mémoire collective et les valeurs européennes de justice et d'équité portées par les justes. En mairie du Chambon-sur-Lignon, le Président BARROSO a remercié ses hôtes, et dans un bref discours rappelé tout l'intérêt d'une visite

un attachement fort pour chaque européen à son pays.

«Le nationalisme c'est la peur des autres, le patriotisme, c'est l'amour des siens» a-t-il conclu.

Après une nuit au Chambon-sur-Lignon, la visite s'est prolongée le lendemain au Puy-en-Velay en particulier par le match Portugal-Aubenas.



en milieu rural au plus près des réalités et son attachement à une construction européenne sans cesse en progrès nullement incompatible avec

## • Rôle et fonction du Président de la Commission Européenne ?

Le président de la Commission est désigné par les gouvernements des États membres ; sa désignation est ensuite approuvée par le Parlement européen. Le président de la Commission est désigné pour un mandat de cinq ans. Le président doit s'efforcer d'insuffler une dynamique à l'Union européenne et de donner des orientations aux autres membres de la Commission, ainsi qu'à celle-ci dans son ensemble. Il convoque et préside les réunions des membres de la Commission. Il peut aussi créer des groupes de travail. Enfin, il représente la Commission. Il prend part aux réunions du Conseil européen et du groupe des sept pays les plus industrialisés et de la Russie (G8), ainsi qu'aux grands débats du Parlement européen et du Conseil des ministres de l'Union européenne. Le président désigne ses collègues de la Commission en accord avec les gouvernements des États membres. Il confie à chacun des responsabilités politiques particulières. Depuis l'élargissement de l'Union européenne, le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Collège compte 27 membres. Chacun est chargé d'un domaine politique particulier. Ils siègent collectivement, en tant que collège des commissaires. La France a un seul commissaire, Jacques BARROT, il est chargé des transports.

Thierry QUESADA, président de la CCHL

# Comptes-rendus des conseils communautaires

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DECEMBRE 2006 AU MAZET SAINT-VOY

• **Taxe de séjour intercommunale 2007 :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité sur les modalités d'application de la taxe de séjour intercommunale 2007. Ces modalités sont que le régime au réel est appliqué à tous les hébergements touristiques, la période de perception s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année, les tarifs restent identiques à ceux de 2006, des précisions sont apportées sur les exonérations et réductions et le versement de la taxe s'effectuera en 3 périodes.

• **Subventions de l'Office de Tourisme du Haut-Lignon (OTHL) :**

Suite aux demandes de subventions de l'OTHL, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour financer l'organisation d'un séminaire de presse nationale pour un montant maximum de 3.250 €, financer l'animation Interfolk pour un montant de 4.000 €, financer la réédition du topoguide pour un montant de 10.900 €.

• **Compétence «Culture» :**

Depuis le début de l'année, des réunions de travail ont eu lieu entre la Communauté de Communes du Haut-Vivarais, la CCHL et le SIVOM Vivarais-Lignon, afin de recadrer l'activité du SIVOM et de définir les modalités de transfert de la compétence culture par les deux Communautés de Communes au SIVOM. Suite à la présentation du nouveau mode de fonctionnement, les élus communautaires décident d'adhérer à la majorité (13 voix pour et 7 abstentions) au Syndicat Mixte Vivarais-Lignon, qui organisera pour le compte des deux Communautés de Communes, les actions culturelles intercommunales.

Les élus souhaitent également que les nouveaux statuts du Syndicat Mixte soient modifiés, lors de la 1<sup>ère</sup> réunion du comité syndical, afin que la CCHL bénéficie d'un siège supplémentaire. Ils délibèrent à la majorité (15 voix pour et 5 voix contre) pour demander cette modification.

Les élus communautaires désignent ensuite à l'unanimité les 8 délégués titulaires et les 8 délégués suppléants au Syndicat Mixte :

- **Le Chambon/Lignon** : Gérard BOLLON, Laurent FICHET (titulaires) et Paule BEAL, Francis VALLA (suppléants).
- **Chenereilles** : Henri SOUVIGNET (titulaire) et Denis SOUVIGNET (suppléant).
- **Le Mas de Tence** : Maurice FAURIAT (titulaire) et Fabienne RECHATIN (suppléante).
- **Le Mazet Saint-Voy** : Thierry QUESADA (titulaire) et Alain DEBARD (suppléant).
- **Saint-Jeures** : Jacqueline COURT (titulaire) et André DUBOEUF (suppléant).
- **Tence** : Jacqueline DECULTIS, Bernard GOUIT (titulaires) et Michel ROUX, Michel TREVET (suppléants).

• **Contrat «Enfance Jeunesse» :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour la signature du nouveau contrat «Enfance Jeunesse» avec la CAF, pour une période de 4 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2009. Les aides de la CAF vont par contre diminuer de façon fixe chaque année pour arriver à un financement du contrat à hauteur de 55 % au lieu de 70 % avec l'ancien contrat.

• **Création de postes :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour la création de deux postes suite à la prise de compétence «Enfance Jeunesse», par la CCHL. Ces deux postes d'éducateurs des activités physiques et sportives titulaires de la commune de Tence sont transférés automatiquement à la CCHL au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Ces deux postes seront mis à disposition de l'association OMS pour gérer le centre de loisirs de Tence.

• **Marché public pour la «gestion des centres de loisirs et du temps péri-scolaire» :**

Thierry QUESADA informe les élus communautaires que la Fédération Léo Lagrange a déposé un recours au tribunal administratif de Clermont-Ferrand. Compte tenu des délais d'instruction, il propose d'annuler la procédure de marché et de relancer un nouvel appel d'offres au 1<sup>er</sup> trimestre 2007. Les élus délibèrent à l'unanimité pour cette annulation de procédure.

• **Compétence «Environnement», adhésion au SICALA :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour adhérer au SICALA, afin de simplifier le fonctionnement du Syndicat.



Aménagement hydraulique sur le Mousse

• **Décision modificative du budget 2006 :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité sur le projet de décision modificative du budget de la CCHL, ce qui permet de faire des ajustements de crédits d'un article à l'autre sans changement des grandes masses du budget 2006.

### • Zones d'activités :

#### **ZA de Leygat II à Tence :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour :

- la vente d'une parcelle de 3.035 m<sup>2</sup> au SICTOM de Tence au prix de 5,05 € H.T. le m<sup>2</sup> (compte tenu des talus) soit un prix de vente de 15.326,75 € H.T.,
- la vente d'une parcelle de 2.594 m<sup>2</sup> à M. Hubert VACHER (entreprise de sapins) au prix de 5,05 € H.T. le m<sup>2</sup> (compte tenu des talus) soit un prix de vente de 13.099,70 € H.T.

#### **ZA de La Mion au Mazet Saint-Voy :**

Suite à deux demandes d'installation, il est nécessaire d'aménager deux plateformes au-dessus du lot AMGM, soit une surface de 4.800 m<sup>2</sup>. Quatre entreprises ont été consultées (BESSION, MAZET, MOULIN et ROUSSET). Seule l'entreprise ROUSSET a répondu pour un coût de 66.097,50 € H.T. Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour le choix de l'entreprise ROUSSET pour la réalisation de ces travaux.

#### **Zone de la Gueuse à Tence :**

Thierry QUESADA informe les élus communautaires que Monsieur DIGONNET souhaite, en association avec Monsieur GROUSSET, créer une fromagerie sur la zone de «La Gueuse». Sur cette zone, il est nécessaire d'aménager cette parcelle en deux plateformes. Quatre entreprises (BESSION, MAZET, MOULIN et ROUSSET) ont été consultées. Deux entreprises ont répondu. Suite à l'analyse des offres, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour le choix de l'entreprise MAZET pour un montant de 56.233,70 € H.T.

### • Situation de l'entreprise FIMA :

Le Président informe les élus communautaires qu'une rencontre a eu lieu avec Monsieur MADRAGORE, nouveau PDG de FIMA, pour évoquer la situation de l'entreprise. Monsieur MADRAGORE a demandé aux élus que la CCHL cède à l'entreprise FIMA la parcelle AV 285 pour 1€ symbolique dans l'objectif d'en faire un quai de chargement pour les camions et qu'elle n'utilise pas la parcelle n° AV 610 situé sur la Zone de Leygat V, jusqu'en 2008, au cas où il aurait un projet d'extension. Thierry QUESADA rappelle aux élus communautaires que la parcelle n° AV 285 a une superficie de 2.546 m<sup>2</sup> et que le coût d'achat et d'aménagement de cette parcelle s'élève à 79.853,00 €, plus 5.000 € pour la dépollution. Après discussion, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour céder la parcelle à l'entreprise FIMA pour 1€ symbolique.

### • Achat du bâtiment POCHON à Tence :

Thierry QUESADA rappelle que les élus ont rencontré à plusieurs reprises Monsieur POCHON pour négocier le prix de vente et Monsieur FAUGIER qui a repris l'activité dans les locaux. Les élus communautaires délibèrent à la majorité (une abstention) pour l'achat du bâtiment au prix de 400.000 €, afin de garder la maîtrise foncière de ce bâtiment en vue d'un éventuel aménagement routier et d'aider l'entreprise FAUGIER à dé-

velopper son activité et permettre de conserver les emplois sur le territoire de la CCHL.

### • Atelier Relais du Mazet Saint-Voy :

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour proposer un loyer de 250 €/mois, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 et 50 € d'augmentation mensuelle afin d'arriver dans 18 mois à un loyer de 1 400 €/mois, pour la Fromagerie du Haut-Lignon, qui occupe une partie des locaux de l'atelier relais du Mazet Saint-Voy.

### • Compétence «Enfance Jeunesse» :

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour autoriser le Président à relancer un appel d'offres pour le marché concernant la gestion des centres de loisirs et du temps périscolaire.

### • Réalisation d'emprunts :

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité concernant la réalisation d'un prêt de 600.000 € sur 20 ans au taux de 4,22 %, à échéances trimestrielles et un prêt de 400.000 € sur 20 ans au taux de 4,27 % à échéances annuelles, afin de financer les investissements 2007.



### • Demande de subvention :

Les Jeunes Agriculteurs de Tence organisent la Finale départementale de labour le 19 août 2007 à Tence. Le budget global de cette manifestation s'élève à 16.000 €. Les élus délibèrent à l'unanimité pour verser une subvention de 4.000 €.

### • Création d'une régie pour la Coupe du Monde de Rugby 2007 :

Le Président informe les élus communautaires que le territoire du Haut-Lignon est pressenti pour accueillir une équipe dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby 2007. Le budget de cette manifestation sportive est de 285.000 € avec une participation financière demandée de 65.000 € au Conseil Régional d'Auvergne, de 65.000 € au Conseil Général de la Haute-Loire, de 55.000 € à la CCHL, de 20 000 € de réserve parlementaire pour de l'investissement, sponsors privés (Crédit Agricole, Casino, Michelin, ...) pour le solde.

Thierry QUESADA précise qu'une partie de ce budget bénéficiera directement au territoire car il est consacré pour une part à l'hébergement de l'équipe qui se fera à l'hôtel Bel Horizon (162.000 €) et pour une autre part à l'achat de matériel de musculation qui sera ensuite conservé par la CCHL. Après discussion, les élus délibèrent à l'unanimité pour la création de cette régie, dont le régisseur titulaire sera Julien MELIN, Jean GIBERT, son suppléant.

• **Embauche d'un animateur pour suivre l'organisation des manifestations sportives :**

Thierry QUESADA propose aux élus communautaires l'embauche d'un animateur ayant un profil sportif pour suivre l'organisation des deux manifestations sportives intercommunales (Championnats de France de Cyclisme Handisport et Coupe du Monde de Rugby 2007). Il serait employé en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE)

du 15 mars au 15 octobre 2007. Ce poste est subventionné à 50 %, sur 24 h/sem. Après discussion, les élus délibèrent à l'unanimité pour l'embauche d'un animateur en CAE.

• **Indemnité des stagiaires :**

Les élus délibèrent à l'unanimité pour accorder une indemnité de 200 € par mois aux stagiaires accueillis à la CCHL.

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2007 AU MAS DE TENCE**

• **Vote du compte administratif 2006 :**

Le compte administratif 2006 du budget général est approuvé à l'unanimité. Il laisse apparaître un excédent d'investissement de 1.598.028,64 € et un excédent de fonctionnement de 405.106,74 €. Les comptes administratifs des budgets annexes sont également approuvés à l'unanimité.

• **Vote du Compte de gestion :**

Le compte de gestion 2006 du Trésorier est approuvé à l'unanimité.

• **Affectation du résultat 2006 :**

L'excédent de clôture 2006 de fonctionnement, du budget général, de 405.106,74 € sera affecté en fonctionnement pour 305.106,74 € afin de financer les subventions versées aux budgets annexes et pour 100.000,00 € en investissement afin de financer les projets.

• **Vote du budget 2007 :**

Le budget général et les budgets annexes sont votés à la majorité (18 voix pour et 1 abstention).

• **Demandes de subventions :**

Les élus délibèrent à l'unanimité pour attribuer les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2007
Golf	500 €
Team Auto Sport	4 250 €
Jeune entreprise de Tence	300 €
CCAS Tence pour loyer Restos du Cœur	800 €
Chambon/Lignon en soie	150 €
Harmonie l'Air de Rien	400 €
Jeunes agriculteurs de Tence	4 000 €
Vélo Club du Haut-Lignon	5 000 €
Participation voyage à l'étranger pour les collèves du territoire de la CCHL	5 €/élève/jour

• **Taxe de séjour intercommunale 2007 :**

Delphine MARCEAU informe les élus communautaires qu'au cours des différentes réunions de concertation auprès des hébergeurs touristiques concernant la taxe de séjour, plusieurs éléments sont ressortis : exonérer les travailleurs ouvriers saisonniers, réduire la taxe de séjour pour les touristes restant en long séjour dans les campings 3\* et plus (le nouveau tarif sera de 0,25 €/personne/nuitée), reverser la taxe de séjour en un seul versement pour les campings à la fin de la période d'ouverture de leur établissement. Après discussion, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour apporter ces modifications concernant l'application de la taxe de séjour pour l'année 2007.

• **Modification des représentants au Syndicat Mixte Vivarais-Lignon :**

Thierry QUESADA rappelle aux membres du conseil communautaire que la CCHL a délégué au Syndicat Mixte Plateau Vivarais Lignon les compétences suivantes :

- Activités du «Pays Lecture»,
- Valorisation et promotion du patrimoine local et de l'art contemporain,
- Organisation et programmation d'animations culturelles qui concernent les Communes de la Communauté,
- Gestion et développement de la ludothèque intercommunale.

Il précise également que les élus de la CCHL, par délibération du 20 décembre 2006, souhaitent une modification des statuts afin de modifier la composition du comité syndical.

Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour modifier les statuts et désigner :

- Alain DEBARD, membre titulaire,
- Bernard COTTE, membre suppléant d'Alain DEBARD,
- Marianne MERMET-BOUVIER, membre suppléant de Thierry QUESADA.

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 MAI 2007 À TENCE**

• **Contrat Global de Développement Durable (CG2D) 2007-2009 :**

Le Président précise que l'enveloppe financière du CG2D 2007-2009 a été réévaluée. Ce montant s'élève à 808.194 € car il intègre une dotation complémentaire de 15 % pour un projet phare (soit 105.417 €). Plusieurs réunions de concertations ont eu lieu entre les communes, la CCHL et

le Conseil Général de la Haute-Loire, afin de présenter une liste de projets financés dans le cadre du CG2D. Les projets des communes de Chenereilles et du Mas de Tence n'ont pu être financés par cette enveloppe et le seront par la Dotation de Solidarité Communautaire. Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour l'approbation de ce CG2D.

• **Travaux d'Eclairage Public Zone de Leygat II :**



Thierry QUESADA expose aux membres du conseil communautaire qu'il y a lieu de prévoir la réalisation des travaux d'éclairage public sur la Zone d'Activités de Leygat II sur la Commune de Tence suite à l'aménagement de deux parcelles de terrains. Un avant-projet de ces travaux a été réalisé en accord avec le Syndicat Départemental des Collectivités Concédantes de l'Electricité et du Gaz de la Haute-Loire. L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à 5.607,59 € H.T., soit 6.706,67 € T.T.C. Le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en finançant 2.803,80 € et en demandant à la CCHL une participation de 3.902,88 €. Les élus délibèrent à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux.

• **Modification du règlement du lotissement artisanal des Lebreynes :**

Afin de permettre l'implantation d'un bâtiment sur la ZA des Lebreynes, il y a lieu de modifier l'article 11 du règlement du lotissement relatif à l'aspect extérieur des bâtiments – clôtures en précisant que les pentes seront inférieures à 45° (100 %) et supérieures à 11° (20 %). Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour la modification du règlement.

• **Travaux du Centre Socio-Culturel et Sportif Intercommunal (Maison des Brechts) :**

**Attribution du lot n° 10 Sols Souples :**

Le Président rappelle que par délibération du 23 juin 2006, les membres du conseil communautaire avaient choisi les entreprises pour la réalisation des travaux. Lors de ce choix, l'entreprise qui devait réaliser le lot n° 10 : Sols Souples n'avait pas été



choisie car les membres de la commission d'Appel d'Offres et du conseil communautaire souhaitaient vérifier, par la visite de sites, les propositions des différentes entreprises. Thierry QUESADA précise qu'après la consultation de plusieurs entreprises pour ce lot n° 10 et suite à l'ouverture et l'analyse des offres par la Commission d'Appel d'Offres, l'entreprise GIMBERT se situe en dessous des offres concurrentes, avec un montant de 79.971,06 € H.T. (soit 95.645,39 € T.T.C.). Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour le choix de l'entreprise GIMBERT.

**Avenants sur les lots 1, 5 et 16 :**

Thierry QUESADA présente les avenants nécessaires suite à certaines modifications intervenues en cours de chantier.

Pour le lot n° 1 Maçonnerie (Entreprise CHANON), 3 avenants sont proposés :

- avenant n° 1 de 1.452 € H.T. pour la création d'un portail d'accès au gymnase en remplacement d'une simple porte afin de permettre l'accès du gymnase à des engins.

- avenant n° 2 de 2.120 € H.T. suite au vandalisme et à la mise en place de protections supplémentaires.

- Avenant n° 3 de 4.935 € H.T. pour des travaux de démolition complémentaires nécessaires suite au diagnostic amiante.

Pour le lot n° 5 Serrurerie (Entreprise CHABRAND), un avenant de 5.052 € H.T. est proposé pour la création d'un portail d'accès au gymnase en remplacement d'une simple porte afin de permettre l'accès du gymnase à des engins.

Pour le lot n° 16 Terrassements VRD (Entreprise AP-PIA), un avenant de 1.160,10 € H.T. est proposé pour la création d'une voie d'accès à la cuve fuel dont l'emplacement a été changé.

Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour la réalisation de ces avenants.

• **Choix du prestataire pour l'organisation et la gestion du temps péri-scolaire et des centres de loisirs :**

La CCHL a relancé une procédure d'appel d'offres au mois de mars 2007. Suite à cet appel d'offres, 3 propositions sont parvenues à la CCHL (Les Francas, Fédération Léo Lagrange, Association Espace Loisirs du Haut-Lignon). La Commission d'Appel d'Offres s'est ensuite réunie pour l'ouverture des plis le 23 avril 2007. Suite à l'ouverture des plis, une analyse précise des offres a été réalisée avec l'aide des services de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole. La Commission d'Appel d'Offres, après application des critères retenus dans l'appel d'offres propose de retenir l'offre de l'association «Espace Loisirs du Haut-Lignon», pour un montant de 185.750,00 €.

Après discussions, les élus délibèrent à la majorité (17 voix pour, 1 abstention) pour passer le marché avec l'Association Espace Loisirs du Haut-Lignon, pour 1 an (renouvelable 2 fois).

• **Emploi saisonnier pour la crèche de Tence :**

Thierry QUESADA présente aux membres du conseil communautaire la création d'un poste d'emploi saisonnier à ½ temps pour le mois de juillet 2007, au bénéfice de la crèche de Tence. Chaque année, la commune de Tence embauchait

au mois de juillet, une personne pour aider le personnel de la crèche. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, c'est la CCHL qui a pris la compétence et qui doit effectuer cette embauche. Le coût de ce poste saisonnier a fait l'objet du transfert de charges entre la commune et la CCHL. Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité.

• **Mise à disposition de Thierry REYNAUD auprès du Syndicat Mixte Plateau Vivarais Lignon :**

Le Président présente la demande du Syndicat Mixte Plateau Vivarais Lignon qui souhaite que la CCHL puisse mettre à disposition Thierry REYNAUD, Directeur de l'Ecole de Musique Intercommunale du Haut-Lignon en vue d'exercer les fonctions de directeur artistique du Festival de «Musiques en Vivarais-Lignon». Il sera mis à disposition 3h/semaine annualisées pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, renouvelable par tacite reconduction. Pour cette mise à disposition, le Syndicat Mixte Plateau Vivarais-Lignon rem-

boursera la somme de 5.000 € à la CCHL. Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour sa mise à disposition.

• **Mise à disposition de Yannick GACHET auprès de la CCHL :**

Francis VALLA rappelle aux membres du conseil communautaire la mise en place possible du service S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif), par la mise à disposition par la Commune de Tence à la CCHL de Yannick GACHET. Cette mise à disposition serait effective à compter du 1<sup>er</sup> mai 2007 pour une durée de 6 mois afin d'évaluer le démarrage du service. La CCHL remboursera à la commune de Tence le salaire et les charges correspondant à la rémunération de Yannick GACHET. Après discussions, les élus délibèrent à l'unanimité pour sa mise à disposition.

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUILLET 2007 À CHENEREILLES**

• **Compétence «Economie» :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour les ventes, sur la ZA des Lebreyres au Chambon/Lignon, des parcelles :



- AI 493 de 4.952 m<sup>2</sup> à la SCI Tizi, représenté par Yves PELISSIER pour un montant de 22.927,76 € HT (soit 4,63 € le m<sup>2</sup>).

- AI 490 de 4.194 m<sup>2</sup> à la SCI Les Grives, représenté par Joël RUEL pour un montant de 19.418,22 € HT (soit 4,63 € le m<sup>2</sup>).

- AI 491 de 5.285 m<sup>2</sup> à la SCI GDID, représenté par Gilles DESCHOMETS pour un montant de 24.469,55 € HT (soit 4,63 € le m<sup>2</sup>).

- AI 492 de 4.158 m<sup>2</sup> à l'association «Réunions Chrétiennes au Chambon/Lignon», représentée par Max FUZIER pour un montant de 41.580,00 € (soit 10,00 € le m<sup>2</sup>), ce qui représente le prix coûtant de l'aménagement.

• **Compétence «Environnement» :**

Les élus délibèrent à l'unanimité pour financer une partie des travaux d'aménagement des cours d'eau dans le cadre du Contrat Restauration Entretien (CRE) Lignon, pour un montant de 23.465,07 € H.T., sur un montant total de travaux de 43.499,44 € H.T..

• **Compétence «Enfance Jeunesse» :**

**Emploi du RAM :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour la création d'un poste d'adjoint social pour le Relais d'Assistantes Maternelles.

• **Mise à disposition de Roland LOPES à la commune de Tence :**

Les élus délibèrent à l'unanimité pour la mise à disposition de Roland LOPES à la commune de Tence pour l'emploi de maître nageur à la piscine pour une durée de trois mois en équivalent temps plein.

• **Ecole de Musique Intercommunale du Haut-Lignon (EMIHL) :**

Les élus délibèrent à l'unanimité pour les tarifs de l'EMIHL avec une augmentation de 2 % par rapport à ceux de l'année 2006-2007.

• **Ramassage scolaire :**

Les élus communautaires délibèrent à l'unanimité sur les tarifs 2007-2008 proposés par les membres de la commission : 74 € pour un élève en maternelle et primaire, 100 € pour un élève en collège, 110 € pour un élève en lycée et proposent d'appliquer les réductions suivantes selon le nombre d'enfants : 1<sup>er</sup> enfant : plein tarif, 2<sup>e</sup> enfant : - 10 €, 3<sup>e</sup> enfant : - 25 €, 4<sup>e</sup> enfant : gratuit.

• **Tourisme :**

Après plusieurs réunions avec l'Office de Tourisme du Haut-Lignon (OTHL), les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour modifier la convention d'objectifs signée entre la CCHL et l'OTHL. Ils proposent de verser à l'OTHL le montant de la taxe de séjour perçue pour l'année précédente et 10.000,00 € de subvention de fonctionnement.

**INFO !!!** Les Conseils Communautaires sont des séances publiques qui se déroulent alternativement dans chaque commune. L'annonce des dates de réunions est faite par voie de presse.

# Précisions sur les ventes de terrains aux entreprises

Lorsqu'un porteur de projet souhaite construire un bâtiment pour lancer une nouvelle activité ou tout simplement déménager dans des locaux plus adaptés, il sollicite la CCHL afin de lui faire part de son projet et d'envisager dans la mesure des disponibilités l'achat d'un terrain sur telle ou telle zone d'activités du territoire.



Après discussions, des propositions sont faites au porteur de projet pour son bâtiment. Une fois le choix défini, les élus délibèrent sur le principe de la vente du terrain à ce candidat.

Le porteur de projet doit, s'il est éligible à l'aide attribuée selon les critères du Conseil Général de la Haute-Loire (en rapport avec le code APE de l'entreprise), déposer un dossier auprès du Comité d'Expansion Economique de la Haute-Loire, qui évalue un montant de subvention en fonction du projet présenté (basé essentiellement sur la surface du bâtiment). Le montant définitif de cette subvention est ensuite attribué par le Conseil Général de la Haute-Loire.

Jusqu'en 2007, cette subvention était versée à la CCHL. Le montant de la vente du terrain était alors diminué de la subvention obtenue. De ce fait, certaines entreprises ont vu le montant de la vente de terrain ramené à 1 € car la subvention était supérieure au prix de la vente du terrain.

Désormais, la subvention est versée directement au porteur de projet, sans transiter par la CCHL.

**Pierre GARNIER, directeur**

## Une nouvelle entrée pour le siège de la CCHL

**Les usagers des services de la CCHL sont de plus en plus nombreux à nous rendre visite. Inscriptions à l'école de musique, au ramassage scolaire, informations ou réunions diverses ...**

Cette affluence a conduit les élus à prévoir un aménagement d'accès pour rendre l'espace plus ouvert et en faire un véritable bâtiment public.

Anne-Lise VÉRILHAC, architecte au Chambon-sur-Lignon a esquissé un projet. Il comprend la création d'un large perron, d'un accès handicapés de deux places de parking et d'un petit espace vert.

L'entreprise ODTP 43 de Brives-Charensac a réalisé un beau travail de reconstruction des murs en pierre. Le lycée agricole d'Yssingeaux a profité de ce projet pour conduire un chantier école pour les élèves des sections travaux paysagers. Les élèves sont de futurs professionnels des espaces verts. Il est utile pour eux de conduire un chantier en situation concrète.

Sous la houlette de Hubert MONTMAIN, leur ensei-



gnant technique, les classes de 1<sup>ère</sup> et terminale bac pro ont réalisé les travaux de démolition, préparé l'aménagement, et conduit une première tranche de travaux.

Cet automne sera consacré à la seconde tranche de pavage et à la mise en place de végétaux d'ornement.

**Thierry QUESADA, président de la CCHL**

Vie de la CCHL

## Site Internet en ligne

Notre site Internet est en ligne, n'hésitez pas à le consulter : [www.cc-hautlignon.fr](http://www.cc-hautlignon.fr)



Page d'accueil du site, avec survol du menu «Economie»



Page «Actualités»

## Au fil de la vie communautaire de 2001 à 2007

**Le 14 octobre 2005, la Communauté de Communes s'est installée dans ses nouveaux locaux. Le bâtiment se trouve à l'angle des rues des Ecoles et d'Annonay. Les bureaux de la CCHL sont ouverts toute la semaine au public (le lundi de 14h00 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00). La CCHL emploie :**

- 3 personnes pour son service administratif (dont 1 à temps partiel),
- 1 animatrice du RAM (à temps partiel),
- 7 personnes pour l'office de tourisme du Haut-Lignon (dont 6 à temps partiel),
- 14 professeurs pour l'école de musique intercommunale du Haut-Lignon (dont 13 n'effectuant que quelques heures par semaine).

Entre 2001 et 2007, la CCHL a vu ses compétences et ses actions se développer. Voici les principales actions réalisées et les projets en cours :

### • SOCIAL, FAMILLE, LOGEMENT

**Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) créé en janvier 2003**

Cinq années de fonctionnement réussies pour

le RAM, géré par Odile KUCHARCZAK, son animatrice. Elle anime un réseau d'une trentaine d'assistantes maternelles sur le territoire auxquelles elle apporte une aide technique sur la partie administrative et propose également différentes actions sur le thème de la petite enfance (spectacles, conférences,...). L'animatrice assure des permanences et des animations au Chambon-sur-Lignon, au Mazet Saint-Voy, à Saint-Jeures et à Tence. **Pour tous renseignements, vous pouvez la contacter au 04 71 59 81 72 ou 06 74 52 75 36.**

### Le service «portage de repas à domicile» :



La CCHL a mis en place ce service depuis le mois d'avril 2002, en partenariat avec l'association ADMR Vivarais Lignon et le nombre de bénéficiaires de ce service ne cesse d'augmenter. 3 600 personnes ont bénéficié de ce service en 2003, 4 600 en 2004, 5227 en 2006.

**Pour tous renseignements, contacter l'association ADMR Vivarais-Lignon au 04 75 30 29 37 ou la CCHL.**



### Gestion du ramassage scolaire :

La Communauté de Communes du Haut-Lignon gère en direct ce service (inscriptions, modifications de circuits, demandes diverses, ...). 18 circuits spécifiques et 3 lignes régulières fonctionnent, relient les différents établissements scolaires de la CCHL et d'Yssingeaux. En moyenne, 550 élèves utilisent ce service quotidiennement. Le financement de ce service est assuré à 70 % par le Conseil Général de la Haute-Loire, 22 % par la CCHL et 8 % par les familles. **Pour tous renseignements, contacter Christelle CHARRAS, à la CCHL, au 04 71 59 87 63.**

### L'école de Musique Intercommunale du Haut-Lignon (EMIHL) :

Cette école est gérée en direct par la CCHL depuis avril 2006. Pour l'année 2005-2006, l'EMIHL a accueilli 217 élèves, 210 élèves sont inscrits pour l'année 2007-2008.

Les enseignements pratiqués sont les suivants :

- cours d'instruments : piano, orgue, percussions, flûte traversière, clarinette, saxophone, violon, violon alto, guitare, violoncelle, trompette, corneuse et accordéon diatonique.
- cours collectifs : chorale (adultes et enfants), éveil musical, formation musicale (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle), orchestre symphonique, ensemble de guitares,



atelier danses traditionnelles et atelier fanfare.

- interventions scolaires hebdomadaires dans toutes les écoles de la CCHL.

**Pour tous renseignements, contacter Thierry REYNAUD, Directeur de l'EMIHL, au 04 71 59 87 63 ou au 06 84 08 88 12.**

### Compétence «Enfance Jeunesse» :

La CCHL a pris cette compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2007. L'association «Espace Loisirs du Haut-Lignon» gère le centre de loisirs.

Les crèches du Chambon/Lignon, du Mazet Saint-Voy et Tence sont gérées par des associations autonomes. Elles établissent leur budget en relation avec la CCHL qui leur verse une subvention.

### Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) :

L'animation de l'OPAH, commencée en juillet 2003 et assurée par le CAL PACT ARIM 43, vient de se terminer le 7 juillet 2007. Elle a permis de réhabiliter de nombreux logements locatifs ou occupés par leurs propriétaires (soit environ 200 logements au total). Cette opération a représenté près de 2,5 millions d'euros de travaux essentiellement pour nos artisans et a mobilisé 500.000,00 € de subventions.

## • ECONOMIE

### Les zones d'activités et les projets de développement :

La CCHL a acquis des terrains sur les zones d'activités de Tence, du Mazet Saint-Voy, de Saint-Jeures et du Chambon/Lignon.

- **Au Chambon/Lignon** : 4 lots ont été aménagés sur la zone des Lebreynes, les travaux sont terminés, les lots sont en cours de vente à des artisans locaux et également à une association afin de construire un bâtiment culturel. Il n'existe plus de lots disponibles sur le Chambon/Lignon et les élus de la CCHL réfléchissent à l'aménagement d'autres parcelles.

- **Au Mazet Saint-Voy** : plusieurs terrains ont été aménagés sur la Zone de la Mion suite à l'achat



de 30.000 m<sup>2</sup> de terrains. Les travaux sont terminés, il reste encore sur cette zone 4 lots disponibles à la vente. Les autres lots ont été vendus à des artisans locaux et également au CAT qui a construit ses nouveaux locaux. Lors de l'aménagement de ces terrains, le carrefour a été aménagé pour favoriser la sécurité sur la RD 500 et l'accès à la ZA.

- **A Saint-Jeures** : la CCHL a acheté 15.000 m<sup>2</sup> sur la zone de la Bourlaratte pour l'aménagement de 3 à 4 lots. Les travaux d'aménagement n'ont pas encore commencé. La possibilité d'implanter un bâtiment pour les CUMA est en cours d'étude.

- **A Tence** : plusieurs terrains ont été aménagés sur les zones de Leygat II, IV, V, à la Gueuse (à côté de Champion) et à côté du centre de contrôle technique automobile. Aujourd'hui, seul ce terrain est disponible. Tous les autres ont été vendus à des artisans locaux ou à des personnes souhaitant créer une activité. Les élus de la CCHL réfléchissent à l'achat de nouvelles réserves foncières.

### Atelier relais :

La CCHL possède un bâtiment artisanal sur la ZA du Mazet, une partie est occupée par la fromagerie du Haut-Lignon, une partie (150 m<sup>2</sup>) est disponible à la location. La vocation de ce local est de soutenir en priorité un porteur de projet en démarrage. La CCHL va réaliser l'acquisition de locaux à Tence (Usine POCHON route de Saint-Agrève) composés de plusieurs bâtiments.

### Des aides aux porteurs de projets :

Depuis avril 2004, la CCHL a mis en place une aide technique aux porteurs de projets. Il s'agit de journées-conseils réalisées par un cabinet spécialisé pour permettre aux porteurs de projet de finaliser leur dossier et de les accompagner éventuellement dans leurs recherches de financements. Si

vous souhaitez réaliser un projet et que vous avez besoin de conseils pour le montage de votre dossier, n'hésitez pas à contacter la CCHL.

La CCHL, en partenariat avec le Comité d'Expansion Economique de la Haute-Loire ainsi qu'Initiative Création 43, intervient sur la plate forme d'initiative locale. Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur sans intérêts qui vient en complément des fonds propres pour démarrer leur activité. Une dizaine de nouvelles installations ont bénéficié de ce service. **Pour plus de renseignements, contacter la CCHL ou le Comité d'Expansion Economique de la Haute-Loire au 04 71 07 41 82.**

### • TOURISME

#### **Création d'un Office de Tourisme Intercommunal :**

L'Office de Tourisme du Haut-Lignon a été créé le 1<sup>er</sup> avril 2005. Son rôle est de développer l'offre touristique sur notre territoire. Une équipe professionnelle vous accueille et est à votre disposition pour tout renseignement touristique (site Internet : [www.ot-hautlignon.com](http://www.ot-hautlignon.com)).

La taxe de séjour a été instaurée sur le territoire de la CCHL en 2005 par délibération du 17 décembre



2004 pour favoriser le développement touristique. Elle est intégralement réinvestie dans le développement touristique. Pour tous renseignements complémentaires (modalités d'application, tarifs, exemptions, etc.), **contacter Delphine VALLA au 04 71 59 87 63.**

#### **Soutien à l'activité touristique :**

La priorité de la Communauté est de maintenir une activité touristique à un niveau élevé de qualité, de service et donc d'emploi. Pour cela, la CCHL soutient des événements qui contribuent soit à faire parler du Haut-Lignon soit à prolonger la saison touristique. C'est le cas de l'accueil de l'équipe de rugby portugaise ou des championnats de France de cyclisme handisport.

### • ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

#### **Compétence Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés :**

La CCHL a pris la compétence «Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés» au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Cette compétence a été déléguée au SICTOM

Entre Monts et Vallées, afin qu'il assure le ramassage et le traitement des ordures ménagères. La CCHL fixe quant à elle, le taux de la Taxe d'Enlè-



vement des Ordures Ménagères. Ce taux fixé à 9,39% pour l'année 2007, tient compte du coût du service.

#### **S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :**

La CCHL a mis en place à compter de septembre 2007, un Service Public d'Assainissement Non Collectif qui a pour but de vérifier les installations neuves (lors du dépôt d'un permis de construire) ou les autres installations d'Assainissement Non Collectif. Ce contrôle de l'Assainissement Non Collectif aura lieu tous les 4 ans.

#### **Compétence Aménagement des cours d'eau pour améliorer le régime et la qualité de l'eau, adhésion au SICALA :**

La CCHL a pris le relais des Communes dans ce domaine au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Elle a donc adhéré au SICALA (Syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et ses affluents) qui gère les cours d'eau, afin de réaliser des travaux d'aménagement pour améliorer le régime et la qualité de l'eau.

#### **Aménagement du territoire :**

La CCHL adhère au Syndicat Mixte du Pays de la Jeune Loire et ses Rivières. À ce titre, elle représente les communes pour l'élaboration du Schéma de Cohérence et d'Organisation du Territoire (SCOT) ainsi que pour les actions de développement du pays (contrats avec le Conseil Régional d'Auvergne).

### • SPORTS, LOISIRS, CULTURE

#### **Terrain multi-activités :**

Il a été réalisé sur la commune de Tence. Les travaux ont commencé en mars 2003 pour se terminer en 2004 avec une inauguration le 10 septembre en présence de Bernard LAPORTE et Jo MASO, ce dernier ayant donné son nom au stade. Un système d'arrosage et l'éclairage ont été installés en 2006.

Il permet la pratique de différentes activités sportives (rugby, golf, football, etc.). Il est à disposition des associations sportives du territoire.

### Boulodrome intercommunal :



Situé sur la commune du Mazet Saint-Voy à côté de la zone d'activités de la Mion, il a été construit en 1995. Il est géré par la CCHL depuis janvier 2005. Des travaux d'agrandissement ont été réalisés au cours du deuxième semestre 2005. Sa superficie globale est de 800 m<sup>2</sup>. Il comprend 4 jeux de boules lyonnaises (400 m<sup>2</sup>) et un «pétanquodrome» (250 m<sup>2</sup>).

### Projet d'un complexe nautique intercommunal :

La commission «Aménagement de l'espace» a travaillé sur ce projet avec l'aide d'un cabinet spécialisé. Une étude de faisabilité et un pré programme ont été réalisés, respectivement en 2002-2003 et 2005, afin d'établir plusieurs scénarii possibles d'aménagement.

### Action culturelle :

Les Communautés de Communes du Haut-Vivarais et du Haut-Lignon ont créé une structure commune de coopération culturelle le «Syndicat mixte Vivarais Lignon» qui a remplacé le SIVOM. Désormais, les deux Communautés de Communes élaborent ensemble une programmation d'actions culturelles.

### Création d'un centre socio-culturel et sportif intercommunal :

Cette création s'appuie sur la rénovation et l'extension de l'actuelle «Maison des Bretchs» avec la création d'un gymnase, d'un mur d'escalade,



d'une salle de gymnastique, d'un espace DOJO, d'une salle de spectacles, la réhabilitation de toute la partie accueil, centre de loisirs, salle de musique, salle des arts, foyers jeunes Les travaux ont commencé en octobre 2006 pour une ouverture prévue en septembre 2008.

### Soutien aux associations :

Une vingtaine d'associations bénéficient d'aides financières, l'intervention communautaire exclut l'aide au fonctionnement mais porte sur des aides à l'équipement, à la communication ou le soutien d'évènements ponctuels (exemple : concours départemental de labour). La CCHL est toujours prête à s'associer aux évènements par une participation sous forme de lots (coupes, t-shirts...) Toutes ces associations ont un caractère intercommunal marqué et volontariste.

### • COMMUNICATION

#### Journal d'information intercommunal :

Il est réalisé une à deux fois par an. Neuf journaux sont parus entre 2001 et 2007. Ils sont disponibles au siège de la CCHL.

#### «Guide pratique du Haut-Lignon» :

Ce répertoire correspond au recensement de toutes les activités existantes (entreprises, commerces, artisans, services, associations, ...) sur notre territoire. Ce guide, paru en février 2006, est gratuit et disponible au siège de la CCHL, dans les mairies et bureaux de l'office de tourisme du Haut-Lignon.

#### Plaquette «Petite Enfance» :

Elle regroupe dans un même document l'ensemble des structures, des activités de loisirs ouvertes aux enfants de 0 à 6 ans, existantes sur le territoire du Haut-Lignon. L'objectif de ce document est d'être un outil pratique à conserver et à utiliser au quotidien par les familles, la population locale, les résidents secondaires, les touristes ainsi que les nouveaux arrivants. Parue en septembre 2006, elle est gratuite et disponible au siège de la CCHL, dans les mairies et bureaux de l'office de tourisme du Haut-Lignon.

#### Charte graphique :



Depuis 2005, elle permet d'identifier le Haut-Lignon avec une harmonisation de tous les documents édités.

#### Site Internet :

Le site de la CCHL est en ligne depuis le 15 mai 2007. Adresse : [www.cc-hautlignon.fr](http://www.cc-hautlignon.fr)

Il présente les services de la CCHL, les différentes compétences, les élus, le personnel, les six communes qui la composent.

De nombreux renseignements pratiques ont été intégrés Vous pouvez télécharger les bulletins d'inscription au ramassage scolaire et à l'école de musique, la plaquette «Petite Enfance»...

Retrouver le guide pratique en ligne. Il est évolutif. Pour toute modification souhaitée, **contacter Delphine VALLA au 04 71 59 87 63.**

# 33<sup>e</sup> Championnats de France de Cyclisme Handisport sur route

Chers amis,

Les 7 et 8 juillet 2007, la Communauté de Communes a su recevoir sur une terre d'accueil chaleureuse, les 33<sup>e</sup> Championnats de France de cyclisme Handisport de niveaux très relevés. Nombre de compétiteurs étaient déjà titrés au niveau mondial. Un souvenir impérissable pour tous les sportifs.



La région, le public, les élus communaux, les services techniques, les mairies et les hébergements proposés ont contribué très largement à une réussite certaine, sans oublier tous les bénévoles et le Vélo Club du Haut-Lignon faisant preuve d'une détermination, d'un

professionnalisme, d'un courage et d'un engouement peu banal. De très nombreux témoignages de félicitations, d'encouragements, en reprenant à plusieurs reprises l'expression que cette terre d'accueil portait bien son nom, sont venus attester de cette réussite incontestable.

Ce n'est que le début d'une belle histoire, car normalement le haut plateau se verrait confier une épreuve européenne. Nous espérons, vous tous amis des handisports, que vous serez toujours présents à nos côtés pour nous soutenir dans nos futurs projets. Nous désirons faire de cette terre de Haute-Loire un haut lieu national handisport. Nous en souhaitons aussi des retombées touristiques et économiques, que la région mérite bien.

Nous n'oublions pas le soutien, la présence, l'humanisme de Laurent WAUQUIEZ, ami du sport et des causes justes.

Du fond du cœur, un grand merci à tous et acceptez la sincère amitié du président du Vélo Club du Haut-Lignon.

**Didier MANEVAL, président du VCHL**

## • Différents témoignages de félicitations de :

**André VOLDOIRE, speaker :** «Il est facile de se mettre à la hauteur d'un grand événement, lorsque l'on possède un grand cœur, un sens de l'accueil et de l'hospitalité développé et de surtout savoir regarder les autres. Les gens, tous les gens du Haut Lignon l'ont fait au côté du Vélo Club du Haut-Lignon pour accueillir les 33<sup>e</sup> Championnats de France de Cyclisme Handisport et nous tous participants d'un jour l'on se doit de se tourner vers eux et de leur dire avec l'humilité qu'il s'y rapporte : DE TOUT CŒUR MERCI. MERCI VOUS ETES FORMIDABLES».

**Catherine MARTIN, championne de France Handicycling féminine :** «Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour la magnifique organisation des Championnats de France à Tence. Participant depuis plusieurs années à cette épreuve, c'est la première

fois que j'ai ressenti cette passion, cette envie de nous satisfaire au maximum. Rien qu'en observant l'émotion et la gentillesse que vous dégagiez, votre épouse et vous-même, tout au long du séjour et surtout lors des remises des récompenses, nous avons mesuré l'enthousiasme et l'énorme travail que vous avez accompli avec toute votre équipe. Les parcours choisis, magnifiques et très sélectifs, étaient dignes d'un Championnat de France où seuls les plus forts se sont imposés. Tous mes remerciements à l'ensemble de votre équipe qui a œuvré pour la réussite de cet événement. Alors vraiment un grand merci et au plaisir de vous revoir prochainement.»

## Micheline et François CALABUIG, commissaires :

«Nous avons l'honneur de vous communiquer nos impressions ainsi que celles de nombreux concurrents présents sur votre magnifique épreuve. Une note particulière avec mention pour votre ACCUEIL car vous avez vraiment mis les bouchées doubles pour que les participants, les officiels et les bénévoles puissent passer un championnat dans les meilleures conditions. Rien n'a manqué sur le point de la SECURITE, vous avez su vous entourer de personnes motivées et responsables. Chaque carrefour était sécurisé, chaque concurrent était encadré lors du contre la montre, chaque officiel était mis dans de bonnes conditions pour travailler. Personnellement, nous avons été profondément touchés par le protocole de remise des maillots des divers champions. Le public, les invités, les officiels, les forces de l'ordre et les concurrents eux-mêmes ont été profondément touchés par le professionnalisme de votre organisation. Vous méritez toutes nos considérations pour le magnifique travail vous et toute votre équipe. Vous êtes digne de l'organisation d'un championnat du monde. Accepter nos sincères salutations amicales et espérons vous retrouver sur notre route prochainement.»

## Dominique BARD, champion de France du contre la

**montre (Solo LC2) :** «Je prends quelques minutes afin de vous dire à quel point les championnats que vous avez organisés ont été exemplaires sous tous les rapports. Que ce soit du côté du parcours, de l'accueil, de votre gentillesse à répondre à nos très (trop) nombreuses questions et même jusqu'au temps qui a rendu épique le contre la montre du dimanche mais qui finalement a fait ressortir de grands champions (je fais le malin mais je ne parle pas de moi). Un grand merci à tout le monde pour ce week-end extraordinaire qui devrait en appeler d'autres... Merci Didier, vous aussi vous êtes un grand monsieur !»



Anne-Marie et Didier MANEVAL

# Interfolk 2007 en Haut-Lignon

Partenaire depuis plus de 10 ans avec l'association Interfolk, festival de folklore international du Puy-en-Velay, le Haut-Lignon s'engage résolument dans la voie de l'animation internationale avec chaque année une programmation riche et variée !



**Mardi 17 juillet** : Saint-Jeures a accueilli la Roumanie à la salle du Bru.

**Jeudi 19 juillet** : Tence, la Chine au gymnase de La Lionchère.

**Vendredi 20 juillet** : Chenereilles, la Grèce en plein air.

**Samedi 21 juillet** : Le Mazet Saint-Voy, la Serbie à la salle du Garay.

Outre ces animations festives, c'est aussi de grands moments de convivialité, d'échanges et de partages.

Plus de 1 500 personnes ont ovationné ces danseurs et musiciens sur notre territoire, un public exigeant et très demandeur. Nombreux sont ceux qui nous suivent dans toutes les communes !

Souhaitons une belle programmation en 2008 afin de satisfaire un public nombreux tant au niveau de nos vacanciers que de nos résidents permanents. Rendez-vous donc mi-juillet ...

**Bernard CHEYNEL, président de l'OTHL**

## Championnat de France «Juniors 2007» de pêche à la mouche

A la marge de l'art, du sport, du loisir, la pêche à la mouche n'est pas une pratique que l'on peut qualifier de «commune». Elle demande à la fois, de grandes qualités, physiques, le corps n'est jamais en repos, d'observation, afin de repérer les insectes qui sont sur, en-dessus, en-dessous ou dans la pellicule de l'eau, d'adresse, pour projeter un leurre de quelques centièmes de gramme dans un espace, mouvant, de la taille d'un béret basque. Il y a bien longtemps que je considère cette pratique comme un sport qui rapproche de la nature et pousse à la respecter.

A la fin, il y a bien sûr la truite, que l'on s'empresse de remettre à l'eau, mais aussi les éphémères, hyménoptères, plécoptères, etc. sous forme de larve, de nymphe, d'imago, de subimago, d'insecte parfait ou non. Discours d'initiés, sans doute, mais comme dirait un des plus grands pêcheurs français, il suffit d'un hameçon, d'un peu de plume et de fil et on arrive à faire une «mouche» qui va leurrer des poissons.

Les vingt-six concurrents du championnat de France juniors 2007, qui étaient réunis sur les bords du Lignon au mois de mai, n'ignorent rien de tous les termes «savants» évoqués ci-dessus, ils ont, en plus, une véritable passion pour ce sport.

Si on ajoute, que ce championnat était qualificatif pour les championnats du monde qui se déroulaient l'été dernier dans le Montana, aux Etats-Unis où a été tourné «Au milieu coule une rivière» on comprendra la tension qui régnait dans les rangs de ces jeunes concurrents.

Le choix du parcours de l'AAPPMA de la Truite du Lignon n'est pas le fruit du hasard. La qualité et la quantité du poisson peuplant celui-ci, nées d'une politique patrimoniale stricte de ses dirigeants, ont été reconnues par la Fédération Française de Pêche à la Mouche et nous ne pouvons qu'être fiers d'avoir accueilli une telle



**Equipe de France juniors championne du monde au Montana**

épreuve qui a fait connaître notre territoire et un de ses aspects qui en fut longtemps une attraction, puisque les Anglais venaient y exercer leurs talents de «moucheurs» dès la fin de la dernière guerre.

Dire que les concurrents ont réalisé cent vingt sept prises durant l'épreuve montre combien la ressource, tourisme pêche, peut être importante pour notre territoire, dire que les sept sélectionnés ont remporté de haute lutte le titre de Champions du Monde prouve, si besoin était, que nous avons une rivière formidable, c'est notre emblème.

**Jean-Paul GOYET,**  
président de la commission «Communication»

## Finale départementale de labour

Ce fut un honneur pour les Jeunes Agriculteurs de Tence et de Montfaucon d'organiser cette 54<sup>e</sup> finale de labour. Cette importante manifestation nous a permis de montrer, une fois de plus, le dynamisme et la solidarité des agriculteurs pour exposer leur métier et leur savoir-faire à un public très nombreux.



D'hier ou d'aujourd'hui...

En effet, ce sont plus de 5000 personnes qui ont foulé les terres de «Costerousse» le dimanche 19 août 2007, malgré une météo incertaine, que ce soit pour encourager les laboureurs ou admirer la qualité des animaux présentés.

A l'heure des bilans, ce fut un véritable succès avec plus de 1000 repas servis. Les visiteurs ont été ravis d'avoir pu admirer les chevaux au travail ainsi que les chiens de troupeaux. L'intérêt que les agriculteurs portent à la filière bois fût, lui aussi, très apprécié. Les démonstrations de déchetage, de sciage et la fabrication de bûches concaves ont connu un vif succès.

Je tiens à remercier la Communauté de Communes du Haut-Lignon ainsi que toutes les communes du canton pour leur aide et leur soutien pour l'organisation de cette manifestation.

Norbert BONNEFOY, président du CCJA de Tence

## La coupe du monde de rugby sur notre territoire



### • Le Haut-Lignon : Terre de rugby

La Coupe du Monde de rugby, 3<sup>e</sup> évènement sportif le plus médiatisé dans le monde, a eu lieu en France du 7 septembre au 20 octobre 2007.

La Communauté de Communes du Haut-Lignon n'est pas restée en marge de cette manifestation dans la mesure où elle a été retenue par le Comité Organisateur de la Coupe du Monde de Rugby «France 2007» pour accueillir en camp de base l'équipe nationale du Portugal. Seules 20 équipes participaient à l'évènement. Ceci a constitué une véritable chance pour le territoire en termes d'image et de notoriété. L'équipe du Portugal a rencontré des équipes redoutables comme l'Ecosse (le 9 septembre 2007 au stade Geoffroy Guichard de Saint-Etienne), l'Italie (le 19 septembre au Parc des Princes à Paris), la Roumanie (le 25 septembre au Stadium Municipal de Toulouse) et surtout la Nouvelle-Zélande (le 15 septembre au Stade Gerland de Lyon).

La manifestation a engendré d'importantes retombées économiques car les hébergeurs et les commerçants ont pu accueillir les supporters portugais venus spécialement pour l'évènement et

les journalistes issus du monde entier. Culturellement et socialement, la population locale était à même de découvrir les coutumes et les traditions portugaises (repas, folklores...). Sportivement, la manifestation était source de dynamisme en ce qu'elle a constitué la vitrine des associations sportives et notamment du Rugby Club des Hauts-Plateaux (RCHP).



### • La Régie Ovale 43 :

Pour organiser l'évènement, la Communauté de Communes du Haut-Lignon avait mis en place une régie intercommunale (la Régie Ovale 43) spécialement conçue pour organiser la manifestation. Dans un but d'efficacité, la Régie Ovale 43 a été aidée financièrement par des collectivités locales (la Communauté de Communes du Haut-Lignon, le Conseil Général de la Haute-Loire et le Conseil Régional d'Auvergne) et des partenaires privés.

### Les membres de la Régie Ovale 43 étaient les suivants :

**Régisseur :** Julien MELIN

**Coordinateur des pôles techniques, sportifs et culturels :** Aymeric PAUTRAT

**Responsable du pôle technique et responsable des sites d'entraînement :** Jean REYNAUD

**Assistants terrain d'entraînement :** Jean-Jacques ESCOFFIER et Philippe BOISSIEU

**Responsable Sécurité :** Michel EXBRAYAT

**Agent de liaison :** André VIALON

**Responsable du pôle finances :** Jean GIBERT

**Responsable du pôle animations sportives et culturelles :** Michel LEVENT

**Responsable du pôle communication :** Patrick ROCHE

### • De nombreuses activités en marge de la Coupe du Monde :

Afin que la Communauté de Communes du Haut-Lignon vive pleinement à l'heure du rugby et du Portugal, les organisateurs avaient envisagé un certain nombre d'animations. Ainsi, des tournois entre les écoles de rugby des comités Haute-Loire et Ardèche et entre les scolaires (écoles primaires, collèges et lycées) étaient organisés en présence des joueurs portugais.

Par ailleurs, des expositions dans les bibliothèques, des animations folkloriques et un repas portugais étaient programmés. Dans le but de faire partager au plus grand nombre les valeurs traditionnelles du rugby, le monde handisport était associé à l'évènement avec une démonstration de rugby fauteuil le 14 septembre dernier.

Enfin, une conférence sur le dopage et des lectures à voix hautes d'ouvrages d'auteurs portugais permettaient de lier les mondes médicaux et littéraires à la manifestation.

### • Des installations sportives de qualité :

Le cahier des charges édicté par le Comité d'Organisation «France 2007» prévoyait des installations sportives à usage exclusif ou privilégié. Les infrastructures utilisées par les joueurs portugais étaient réparties sur le territoire du Haut-Lignon comme suit :



#### **Chambon/Lignon :**

- Hébergement de l'équipe à l'Hôtel BEL HORIZON,
- Entraînement sur le terrain municipal (terrain principal),
- Salle de musculation (anc. caserne des pompiers),
- Piscine couverte.

#### **Tence :**

- Gymnase de la Lionchère,
- Stade Jo MASO (terrain de repli et éventuellement entraînement avec éclairage),
- Piscine plein-air de la Lionchère.

La Communauté de Communes du Haut-Lignon a le potentiel pour devenir un pôle d'excellence en matière de préparation des sportifs de haut-niveau. La réception d'une des 20 meilleures équipes du monde de rugby en a été l'illustration.

**Julien MELIN, président du Rugby Club des Hauts Plateaux**

## Rallye du Haut-Lignon



**C'est toute une équipe qui depuis 1987 travaille à l'organisation du Rallye. Et oui, 1987, car un tel projet ne se conçoit pas du jour au lendemain. Prise**

**de contact avec les maires des différentes communes traversées, gendarmerie, pompiers, sous-préfecture. Ces démarches-là ayant abouti, il ne restait plus qu'à trouver le financement.**



**Sébastien VÉRILHAC et Mickaël JOUBERT**

1989, le financement était trouvé. Hélas, une directive du Ministère de l'intérieur mit fin à nos rêves à cause du coût prohibitif des frais de gendarmerie.

Partie remise en 1990 avec la 1<sup>ère</sup> édition. Les premières éditions furent difficiles avec une quarantaine de participants, des problèmes financiers et

à coup sûr des erreurs de notre part. Et c'est à la fin des années quatre vingt dix que nos efforts ont porté leurs fruits. L'épreuve tout d'abord limitée à 80 concurrents, il a été nécessaire de demander une extension à 90. Puis, le teaming fut recalculé pour passer à 100 engagés depuis 2004 mais, le succès étant là, d'autres extensions furent demandées.

Bien que les premières années furent difficiles, le plateau fut toujours de qualité. Avec des champions de France de 2<sup>e</sup> division (MAURIN, TASSO), un vainqueur de la coupe (ROUILLARD, en lutte actuellement pour le trophée Michelin). Des participants au MONTE CARLO (ARTRU, ROMÉYER vainqueur du classement amateurs). Et bien sûr SALANON en lutte pour le titre de champion de France et ceci pour sa 1<sup>ère</sup> participation complète.

Cette 18<sup>e</sup> édition fut chaotique (106 au départ pour 61 à l'arrivée) avec de nombreuses interruptions de course ce qui entraînera l'annulation de la dernière épreuve spéciale. Mais la 1<sup>ère</sup> place était déjà promise à ROMÉYER (206 WRC), la 2<sup>e</sup> à ARTRU (306) seule la 3<sup>e</sup> place de LONDICHE (BMW) aurait pu changer de mains au profit de BONCHE (Clio), ce qui aurait fait le podium du Groupe A.

LONDICHE, 3<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> du F 2000 suivit de SIROT (206) et à 11 secondes VITAL (Saxo). Le groupe N revient à l'aveyronnais PELAMOURGUES (vainqueur du Forez en 2007) devant GOUTTEFANGEAS (Clio) et LASSABLIÈRE (Subaru).

Quant aux locaux, ils eurent des fortunes diverses. Pascal DEFOURS et Violette VIVAT (309) terminent 24<sup>e</sup> au général, 4<sup>e</sup> de la classe F 2000 14. 29<sup>e</sup> Frédéric FOURNIER et Cathy DELOLME (Ax) et 2<sup>e</sup> en F 2000 12. Cédric ARGAUD et Gaëtan HERITIER (106) gagnent la classe A5 avec une 35<sup>e</sup> position au général. Pour leur 1<sup>ère</sup> participation au HAUT-LIGNON, Pierre DELAYGUE et Agnès CROUZET (Clio) se classent 39<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du F 2000 14. Bernard BONNEFOY (104) copiloté par son fils JérémY, finit à une honorable 60<sup>e</sup> place et 2<sup>e</sup> de la classe F 2000 11. Vincent MARSAUD qui copilotait Florent SABATIER (BMW) termine 7<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> de classe A8 et se qualifie pour la finale à MENDE. Les Alexandre SAMUEL et MOULIN (Clio) stoppent leur 2<sup>e</sup> rallye et 1<sup>er</sup> national en bas de SOLIGNAC, plus de peur que de mal, sauf pour la voiture qui nécessitera quelques heures de travail pour la remise en état. La Visa de Christian LIBEYRE et Aurélie MEVIAL n'a pas tenu la distance (surchauffe moteur). Et quelle drôle d'idée que Sébastien VERILHAC et Mickaël JOUBERT (106) ont eu de sortir 2 km avant l'arrivée finale «tankés» dans le talus du

Pont des Burles où, miracle ni l'équipage, ni la voiture n'ont du mal.

Rallye chaotique c'est vrai avec beaucoup de sorties de route. Mais la sortie de route est au rallye ce que l'entorse est au foot.

La venue de France 2 pour filmer la sécurité en rallye et mettre notre région en avant nous rajoutait un stress supplémentaire. En cas de problème nous n'aurions pas été le 3<sup>e</sup> sujet du JT de 20 heures, le samedi soir, mais nous aurions fait la une.

Qu'à cela ne tienne, la 18<sup>e</sup> édition ne se termine pas trop mal et il est temps de penser à la 19<sup>e</sup> édition. HAUT-LIGNON, cette composition de 2 mots repris par des entreprises ou la collectivité, peut être un trait d'union entre toutes les communes du MAS au MAZET, en passant par le CHAMBON, via CHENEREILLES et ST JEURES, pour finir à TENCE.

Rendez-vous en 2008 !

**Guy PATOUILARD,**  
président du Team Auto Sport du Haut-Lignon

## Foire forestière du Haut-Lignon

Depuis deux ans, un travail de fond est entrepris pour valoriser notre forêt et redynamiser un secteur au potentiel important. Le Plan de Développement de Massif (PDM) conduit par le CRPF, le pôle d'excellence rurale sur le bois énergie, la nouvelle charte forestière en préparation, les activités de vulgarisation de l'association Pic vert, les projets des CUMA, d'ERE 43, etc. font frémir la forêt d'une agitation nouvelle.



Pour accompagner ces actions et présenter au public les enjeux de la gestion forestière et de la valorisation du bois, la Communauté de Communes du Haut-Lignon a organisé une manifestation le 7 octobre dernier («la 1<sup>ère</sup> Foire forestière du Haut Lignon»).

Le point de départ de cette journée avait lieu sur la zone d'activités de la Mion au Mazet Saint-Voy où les organismes (ONF, MSA..) avaient établi un stand dans le boulodrome intercommunal.

Autour de ce point de rencontre, le visiteur a pu selon ses centres d'intérêt participer à des visites sur les communes voisines :

- la visite commentée d'une parcelle forestière, par des professionnels pour analyser les étapes de l'entretien d'une parcelle, recevoir des conseils et assister à des démonstrations d'abattage.
- la visite de chaufferies à plaquette chez des particuliers.

- des visites de professionnels du bois, portes ouvertes, sur un chantier de maison ossature bois.

Les visiteurs auront pu échanger et découvrir le dynamisme mal connu des forestiers, découvrir la forêt du Haut-Lignon et sa gestion, s'informer sur les aspects juridiques, fiscaux, économiques de l'exploitation d'une parcelle. A l'extérieur des démonstrations de matériel, des présentations d'outillage et de matériels pour les particuliers, l'animation de bûcheronnage, des animations thématiques pour petits et grands ont eu un certain succès de la part d'un public familial attentionné.

Un grand merci à Enimie GOBBA, animatrice CRPF



et à Germain LAVAL, stagiaire en BTS SER au LEGTA du Puy pour leur travail de conception et d'organisation de cette manifestation.

**Thierry QUESADA, président de la CCHL**

# Actions forestières sur le Haut-Lignon, résultats et avenir

Depuis maintenant 2 ans, le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) par l'intermédiaire d'Enimie GOBBA, travaille en partenariat avec les acteurs locaux de la forêt et du bois sur le Haut-Lignon.



## • Objectifs fixés et actions mises en place

Les objectifs sont de proposer à tous les propriétaires de bois du Haut-Lignon (petites ou grandes surfaces) les solutions pour gérer leur bois, vendre leurs coupes, répondre aux demandes administratives... tout en restant concret face aux réalités du terrain afin d'éviter autant que possible les utopies.

Pour tenter de répondre au mieux aux objectifs fixés plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Permettre, à toutes les personnes intéressées de connaître cette action et ses objectifs (bulletins municipaux, intercommunaux, presse...).
- Mettre régulièrement en place, des journées d'information à la fois en salle et sur le terrain, (20 formations en 2 ans) sur des thèmes variés concernant la filière (gestion de la sapinière, organisation d'une coupe, la vente des bois, la fiscalité forestière, la réglementation des boisements...).
- Organiser un stage de 3 jours pour découvrir la filière bois locale (visite d'une pépinière forestière, de coupes de bois, d'une scierie, d'un constructeur de maisons bois...).
- Rester disponible pour tous les propriétaires qui souhaitent des visites/conseils individuelles et gratuites.

## • Les résultats !

Afin de mesurer plus facilement l'impact de cette animation forestière, j'ai pris l'initiative d'envoyer un questionnaire à l'ensemble des propriétaires que j'ai rencontré dans leurs bois.

Il y a eu une très bonne participation puisque sur 86 envois, 60 propriétaires ont retourné leur questionnaire complété soit un taux de retour de 70%. Je profite de l'occasion pour faire un «clin d'œil» à toutes ces personnes qui grâce à leur compréhension me permettent de mieux évaluer et d'améliorer mon travail.

## L'enquête démontre que suite à la visite dans leurs bois :

- 100% des propriétaires ont trouvé lors de cette visite réponse à leurs questions.

Suite aux conseils, 66% ont réalisé une intervention

dans leur bois dont :

- 30% qui ont réalisé une coupe de bois,
- 28% qui ont réalisé des entretiens, (plantation, élagage, dépressage...),
- 8% qui ont rédigé un document de gestion (CBPS ou PSG).

## Parmi les propriétaires qui sont intervenus dans leurs bois :

- 35% ont travaillé avec des gestionnaires forestiers,
- 25% ont réalisé l'intervention eux-mêmes,
- 12% ont sous-traité l'abattage à un bûcheron et 5% à un agriculteur,
- 5% ont vendu directement les bois à un scieur.

## L'intervention de ces propriétaires dans leurs bois a permis :

- La récolte de 8 600 m<sup>3</sup> réels de «bois grume» dont une majorité d'éclaircies.
- L'entretien (plantation, élagage, dépressage) de 26 hectares de bois.

## Suite à la visite :

- 98% des propriétaires estiment avoir encore besoin d'aide et souhaitent que l'animation forestière continue,
- 38% des propriétaires ont conseillé et incité d'autres personnes à gérer leurs bois.

Les résultats de cette enquête ne reflètent qu'une petite réalité de l'action entreprise. En effet l'action a démarré il n'y a que 2 ans et tous les résultats ne sont pas encore visibles : parmi ces 60 retours de questionnaires, **22% des propriétaires pensent réaliser une coupe de bois dans les mois à venir.**

Suite aux différentes journées de formation certains propriétaires sont intervenus dans leurs bois sans avoir besoin de conseils individuels ; mais ces résultats sont plus difficilement mesurables.

## • Avenir de l'action forestière

Aujourd'hui, l'action s'étend sur la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon. Cependant les propriétaires forestiers du Haut-Lignon peuvent continuer à me contacter pour une visite/conseils gratuite dans leur bois ou pour tous renseignements concernant la forêt et le bois.



• **Merci**

Les résultats de ces 2 années d'actions sont aussi issus de la collaboration et du soutien de nombreuses personnes (les professionnels du bois locaux, les élus, le personnel de la Communauté de Communes du Haut-Lignon, les propriétaires forestiers, les journalistes...). Aussi, je tiens à tous les remercier sincèrement.

Enimie GOBBA

• **Pour contacter Enimie GOBBA technicien forestier au CRPF :**  
**Permanence le mardi de 8h00 à 12h00 à la Communauté de Communes du Haut-Lignon (13 rue des Ecoles à Tence), au bureau au 04 71 06 04 55, sur le portable au 06 62 30 76 09**



## S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Chaque jour, les ménages utilisent de l'eau pour les tâches domestiques. Ces eaux usées sont, ensuite, collectées de tous les points de la maison et acheminées vers l'extérieur. Selon leur situation, les habitations sont raccordées :

Soit à un réseau d'égouts (encore appelé «réseau collectif») ayant pour terminaison la station d'épuration.

Soit à un système d'assainissement individuel (ou encore appelé «autonome») : fosse septique ou fosse toutes eaux.

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 oblige les communes à mettre en place à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2006, un Service Public d'Assainissement Non Collectif, appelé S.P.A.N.C..

La Communauté de Communes du Haut-Lignon composée de ses 6 communes a mis en place ce service en date du 19 septembre 2007.

Pour information, chaque commune de la Communauté de Communes du Haut-Lignon réalise des études de zonage d'assainissement. Ces études doivent permettre de mettre en évidence les zones raccordées à des réseaux d'égouts et les zones d'assainissement non collectif.

Actuellement, on dénombre environ 2500 installations d'assainissement non collectif sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Haut-Lignon.

• **Le S.P.A.N.C. et ses missions**

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif est financièrement géré comme les Services Publics à Caractère Industriel et Commercial (S.P.I.C.).

Le S.P.A.N.C est donc soumis aux règles comptables des S.P.I.C, ce qui signifie que :

- Le financement du service est assuré par l'utilisateur ;
- Le budget est obligatoirement équilibré en recette et en dépense ;
- La recette est régulièrement constituée de la redevance d'assainissement non collectif, contrepartie du service rendu.

Conformément à la circulaire du 22 Mai 1997 qui précise les obligations de contrôle par les collectivités dans le domaine de l'assainissement individuel, le S.P.A.N.C aura obligatoirement en charge de contrôler :



- Les installations neuves (conception/exécution).
- Les installations existantes (bon fonctionnement et bon entretien).

Le S.P.A.N.C. du Haut-Lignon est régi par un règlement d'assainissement non collectif qui fixe à la fois les missions du service et les obligations des usagers.

• **Les rôles de chacun des acteurs sont importants**

En accord avec la loi sur l'eau, la principale mission du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) est de contrôler périodiquement le bon fonctionnement des installations d'assainissement autonome ainsi que la réalisation des vidanges de fosses.

Le particulier a l'obligation de mettre en place une installation d'assainissement autonome conforme et d'en assurer l'entretien.

Quelles que soient les actions entreprises par la collectivité, le propriétaire demeure responsable de l'état de ses installations (article 31 de la loi sur l'eau et dispositions du Code rural).

L'assainissement non collectif constitue un mode de traitement efficace, économique et bien adapté aux traitements des eaux usées dans l'habitat peu dense ou isolé.

**Yannick GACHET, responsable S.P.A.N.C.**

**Information de dernière minute :**

Une plaquette est en cours de réalisation. Elle sera gratuite et disponible prochainement à la CCHL, dans les six mairies et dans les bureaux de l'OTHL.

# Travaux d'aménagements d'ouvrages hydrauliques

Durant l'été 2007, le SICALA a pu réaliser des travaux d'aménagements de 4 ouvrages hydrauliques sur le Lignon à Tence (Levée des Frères), sur le Mousse à Saint-Jeures (en amont et dans le hameau des Moulins) et à Chenereilles (aval des Chazeaux).



Si les enjeux étaient différents (présence ou absence d'usage, difficulté technique de réalisation des travaux due à la taille et à l'implantation de l'ouvrage, impacts et intérêts pour le milieu aquatique,...), les objectifs principaux à tous ces travaux étaient communs :

- décloisonner et reconnecter des linéaires de

cours d'eau plus ou moins importants en rétablissant la franchissabilité par les populations piscicoles,  
- négocier une augmentation du débit réservé transitant dans le lit naturel au droit des barrages afin d'assurer un débit minimum biologique dans le tronçon court-circuité.

La Levée des Frères après un confortement de l'ouvrage s'est donc vue équipée d'une passe à poissons en pierres maçonnées de 7 bassins successifs et d'une buse de fond complétant le débit réservé et permettant de limiter l'envasement de la retenue.

Les trois seuils du Mousse ont été aménagés de manière plus rustique mais tout aussi efficace par diverses techniques : abaissement localisé de la crête, maçonnerie de pré-bassins et/ou de déflecteurs en pierres, s'intégrant parfaitement dans le paysage.

Ces réalisations sont les premières de ce type sur le bassin versant du Lignon amont dans le cadre du Contrat de Restauration Entretien (CRE) et ouvrent la voie à d'autres chantiers similaires sur le Lignon et ses affluents, prouvant si besoin qu'on peut concilier usage de l'eau et protection du milieu aquatique.

**Jean-Sébastien ROS-RUIZ,**  
technicien de rivière pour CRE Lignon

## Le Haut-Lignon accueille des journalistes nationaux

**Au cours de deux jours de visites et découvertes bien rythmées, le Haut-Lignon a accueilli un petit groupe de cinq journalistes :**

- Sophie BOCQUILLON de «Bus et Car Magazine»,
- Yves HARDY d'«INDIGO Magazine»,
- Pascale HAMON de «France Amérique» (édition du Figaro aux USA pour les francophiles et francophones),
- François ROUSSEAU de «BATAILLES» (magazine historique),
- Clotilde LUCE de «HOME» (magazine édité en Floride).

**Attirés par la thématique «Pays des Justes, terre de culture» du Plateau, les cinq journalistes ont pu découvrir au cours de ce voyage de presse des 10 et 11 septembre 2007 :**

- le Parcours de la Mémoire et l'exposition «Images et paroles de nos villages pendant la seconde guerre mondiale» au Chambon-sur-Lignon,
- différents sites ou visites artistiques : l'espace d'art contemporain des Roches, Cheyne éditeur, et la galerie «L'Estampe»,
- la maison forte de Panelier, où Albert Camus a écrit «La Peste»,

- la Chapelle des Pénitents à Tence,
- les Moulins du Bouchat qui datent du XVI<sup>e</sup> siècle.



**A Panelier, sur les traces d'Albert Camus**

Bien chouchoutés pendant ce court séjour, les journalistes ont aussi pu apprécier les produits du terroir, les bonnes tables et l'accueil chaleureux d'une chambre d'hôte 3 épis ou d'un hôtel \*\*\*.

Ravis de leur séjour, leur retour parisien, voire américain permet à l'office de tourisme du Haut-Lignon d'espérer de bonnes retombées dans la presse touristique et/ou culturelle nationale et internationale.

**Nancy EPALLE, directrice de l'OTHL**

## Amélioration de l'habitat : Bilan de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.)



Avant travaux



Après travaux

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été mise en place pour une durée de trois ans par la Communauté de Communes du Haut-Lignon sur l'ensemble de son territoire entre juillet 2003 et juillet 2006.

Cette opération a été prolongée d'une année supplémentaire entre juillet 2006 et juillet 2007.

Destinée à aider les propriétaires privés à améliorer les résidences principales, cette opération visait les propriétaires occupants ainsi que les propriétaires bailleurs de logements locatifs grâce à des aides financières prioritaires et majorées par rapport au taux habituel.

### • Propriétaires occupants

*Durant l'OPAH, ce sont 171 logements appartenant à des propriétaires occupants qui ont pu bénéficier de subventions et prêts sociaux :*

- les subventions attribuées par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), se sont élevées à 214 182 €.
- les subventions attribuées par des Caisses de Re-

traite se sont élevées à 93 063 €.

- les prêts à l'habitat mis en œuvre par la Caisse d'Allocations Familiales ont atteint 33 787 €.

Ce sont au total 341 032 € d'aides qui ont pu être mobilisées par l'amélioration des logements des propriétaires occupants. Le montant global des travaux engagés (ou en cours de réalisation) s'est élevé à 1 107 655 €.

Les travaux réalisés grâce à ces aides ont concerné un panel assez varié d'interventions (mise aux normes sanitaires, création de chauffage central, toiture, etc.). La dernière année a été marquée par un grand nombre de dossiers portant sur des travaux relatifs au développement durable (amélioration de rendement de chauffage, isolation intérieure, remplacement de menuiseries, solaire,...).

### • Propriétaires bailleurs

L'activité concernant les propriétaires bailleurs de logements locatifs loués (ou vacants avant travaux) a concerné globalement 119 logements dont 109 ont reçu un financement (10 logements concernent des dossiers déposés avant le 7 juillet, mais incomplets au moment de leur dépôt).

Parmi les 109 logements financés, 44 étaient inoccupés avant la réalisation des travaux de réhabilitation : il s'agit souvent de réhabilitations lourdes, difficilement réalisables par les bailleurs sans aides extérieures. Dans plusieurs cas, c'est bien la mise en place de l'OPAH qui a été déterminante pour la réalisation effective des projets.

*A l'issue des travaux, 54 logements seront conventionnés. Il s'agit d'un dispositif permettant en contrepartie d'engagements particuliers de la part des bailleurs, l'octroi des aides importantes :*

- le bailleur s'engage à modérer le niveau des loyers,
- le bailleur loue son logement à des locataires n'excédant pas un plafond de ressources,
- le logement peut ouvrir à l'Aide Personnalisée au Logement.

*Le montant des aides attribuées a été le suivant (pour les dossiers financés) :*

- Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) : 745 356 € de subventions.
- La Communauté de Communes, le Conseil Général et le Conseil Régional ont également contribué à financer les logements conventionnés à hauteur de 97 637 €.

Le montant global des travaux réalisés ou en cours de réalisation, s'élève à 3 807 029 €.

Parmi les dossiers locatifs, plusieurs propriétaires ont choisi de réaliser des logements adaptés pour des personnes handicapées.

#### • Locataire

Un occupant locataire a fait l'objet d'un dossier, il a pu obtenir une aide de sa caisse de retraite pour un montant de travaux de 2 390 € et un montant de subvention de 600 €.

*L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été un succès sur le plateau du Haut-Lignon :*

- 281 logements financés (et 10 en attente)
- 4 917 074 € de travaux prévisionnels ou réalisés
- 1 150 838 € de subventions
- 33 787 € de prêts CAF

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est achevée depuis le 7 juillet dernier ; toutefois les propriétaires qui souhaitent solliciter des aides à l'amélioration de l'habitat peuvent toujours bénéficier des aides tant au niveau des propriétaires occupants que des propriétaires bailleurs, en secteur diffus.

Jérôme PERRIN et Christian BENOIT du CAL PACT ARIM 43

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter le CAL PACT ARIM 43, 33 boulevard Président Bertrand 43000 LE PUY-EN-VELAY  
Tél. 04 71 09 14 07 ou 04 71 09 80 12.

### BILAN DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H.)

	PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS					PROPRIÉTAIRES BAILLEURS						
	Nbre logements	Montant travaux	ANAH PO	Subv. Caisses Retraites	Prêts (CAF)	Nbre logements	Montant travaux	ANAH	Autres (Conseil Régional, com. de Communes, Conseil Général)	Conventionnés	Vacantes	Maîtrise d'œuvre
<b>Année 2003</b>	21	99 261	12 537	22 537	2 159	16	266 121	46 772	3 338			
<b>Année 2004</b>	37	245 607	46 712	15 334	7 549	19	654 154	93 101	10 428			
<b>Année 2005</b>	32	174 121	45 841	15 974		21	595 210	80 566	11 879			
<b>Année 2006</b>	25	194 870	41 183	12 498	7 048	17	289 530	89 590	18 220			
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>	<b>713 859</b>	<b>146 273</b>	<b>65 729</b>	<b>16 756</b>	<b>73</b>	<b>1 805 015</b>	<b>310 029</b>	<b>43 865</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>19</b>
<b>Prolongation 2006/2007</b>	56	393 796	67 909	27 334	17 031	36	2 002 014	435 327	53 772	35	15	20
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>171</b>	<b>1 107 655</b>	<b>214 182</b>	<b>93 063</b>	<b>33 787</b>	<b>109</b>	<b>3 807 029</b>	<b>745 356</b>	<b>97 637</b>	<b>54</b>	<b>44</b>	<b>39</b>

	LOCATAIRE				
	Nbre logements	Montant travaux	ANAH PO	Subv. Caisses Retraites	Prêts (CAF)
<b>Année 2003</b>	1	2 390		600	
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>2 390</b>		<b>600</b>	



Pendant travaux



Après travaux

